

Thème

En 2004, l'espérance de vie a franchi le seuil des 80 ans. Ce vieillissement de la population (dont la population active) a déjà, à l'évidence, des conséquences sur la vie sociale et économique.

Le monde du travail n'échappe donc pas à cette tendance et de nombreuses questions se posent alors. Comment maintenir en poste des salariés âgés et en bonne santé ? Comment gérer le vieillissement des salariés les plus jeunes ? Quelles seront les conséquences sur les régimes de retraite ?

Toutes ces interrogations touchant à l'âge ne peuvent être dissociées de l'analyse et de l'amélioration des conditions de travail. En d'autres termes, la pénibilité du travail influe sur la gestion des âges en entreprise et doit être abordée tout autant que l'inquiétude et la défiance vis-à-vis des travailleurs âgés ou encore l'approche négative de la relation âge-efficacité.

L'Institut National de Médecine Agricole propose à l'occasion de ce colloque une réflexion sur cette problématique "pénibilité et vieillissement" et un éclairage sur certaines spécificités du monde agricole.

Vieillesse et pénibilité du travail en milieu agricole

Lieu

Conseil Général d'Indre et Loire

18 place de la Préfecture

37000 Tours

Le Conseil Général est à 5 min, à pied, de la gare de Tours.

Date

Judi 2 février 2006 de 9h15 à 16h45

Pour obtenir votre badge, rendez vous à l'accueil.

(Les horaires de TGV Paris-Tours permettent d'arriver le matin du colloque.)

Organisation

Institut National de Médecine Agricole

14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Tél : 02 47 66 61 07

Fax : 02 47 66 08 28

Email : contact@inma.fr

Site : www.inma.fr

Code Siret : 301 626 966 00016

Code NAF : 732Z

Hébergement

Si vous désirez être hébergé(e) à Tours, vous pouvez vous adresser à l'Office du Tourisme de Tours (www.ligeris.com - 02 47 70 37 37) auprès de qui vous recevrez le meilleur accueil.



Colloque

Judi 2 février 2006

Conseil Général d'Indre et Loire
18 place de la Préfecture
37000 Tours

Vieillesse et pénibilité du travail en milieu agricole



Jeudi 2 février 2006, matin

- 9h15 **Introduction**
Pr Patrick CHOUTET, Président de l'INMA
- 9h25 **Vieillir. Pourquoi pas ! Pour quoi pas ?**
Dr Jean-Pierre AQUINO, gériatre, Président du programme national «Bien vieillir». *Clinique de La Porte Verte, Versailles.*
- 10h05 **Vieillesse et travail. L'efficacité de l'âge ou l'âge de l'inefficacité ?**
M. Serge VOLKOFF, statisticien et ergonome au CEE, Directeur. *CREAPT, Noisy-le-Grand.*
- 10h55 **Discussion**
- 11h10 **Pause**
- 11h30 **Pénibilité du travail. Risques à long terme.**
Pr Gérard LASFARGUES, Médecine et Santé au travail. *Faculté de Médecine, CHU, Tours.*
- 12h00 **L'emploi des seniors fragilisé par des problèmes de santé.**
M. Dominique WALTISPERGER. *DARES, Paris.*
- 12h20 **Discussion**
- 12h35 **Déjeuner**

- CCMSA :** Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole
CEE : Centre d'Etudes de l'Emploi
CREAPT : Centre de Recherches et d'Etudes sur l'Age et les Populations au Travail
DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques
FAFSEA : Fonds national d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations Agricoles
MSA : Mutualité Sociale Agricole
SST : Santé - Sécurité au Travail
SUMER : Surveillance Médicale des Risques Professionnels

Jeudi 2 février 2006, après-midi

- 14h15 **Pénibilité et vieillissement. La nécessité de l'adaptation des entreprises.**
Pr Serge GUERIN, sociologue.
Auteur du «Grand retour des seniors», Edition Eyrolles et de «Manager les quinquas», Edition d'Organisation
- 14h45 **Former avant que le travail ne déforme. La nécessité de la formation professionnelle des salariés.**
M. Gérard GABORIAUD, Directeur général adjoint. *FAFSEA, Paris.*
- 15h05 **Discussion**
- 15h20 **Approche statistique des risques professionnels selon l'âge en agriculture. Enquête SUMER 2003.**
M. Jean-Paul LARRAT, responsable de l'Observatoire des risques professionnels. *CCMSA, Bagnolet.*
- 15h40 **La gestion des âges en entreprise. Une approche pluridisciplinaire en MSA.**
Dr Nicole FILY, Responsable du pôle SST et Mme Elodie LARVOR, conseillère en prévention. *MSA du Finistère.*
- 15h55 **Vieillesse et pénibilité du travail. Le point de vue des élus de la Mutualité Sociale Agricole.**
Mme Claudine FAURE, Administratrice. *CCMSA, Bagnolet.*
M. Henri ROCOULET, Président du Comité de Protection Sociale des Salariés. *CCMSA, Bagnolet.*
- 16h15 **Discussion**
- 16h30 **La politique institutionnelle de la MSA. Conclusion - Evaluation.**
M. Jacques PORTIER, Directeur de la Santé. *CCMSA, Bagnolet.*

Colloque

Vieillesse et pénibilité du travail en milieu agricole

Formulaire d'inscription à retourner à :

INMA - 14 rue Auguste Comte 37000 TOURS

Mme M. Dr

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Etablissement _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

Participera au colloque du 2 février 2006 « Vieillesse et pénibilité du travail en milieu agricole » de l'INMA et règle par chèque bancaire, la somme de

180 €, inscription et remise des actes €

16 €, déjeuner ⁽¹⁾ €

Total à régler €

souhaite recevoir un coupon de réduction SNCF "Congressiste"

Date et signature :

(1) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception.

Modalité de règlement d'inscription : règlement par chèque à l'ordre de l'INMA.

L'INMA étant agréé au titre de la formation continue (24 37 00085 37), cette journée peut être prise en charge à ce titre, pour les salariés.

En cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours francs avant le colloque, l'INMA facturera le tiers du coût de l'inscription et le montant total du repas.